

La FSU a organisé sa septième rencontre interprofessionnelle. Nous avons largement débattu des prochaines élections professionnelles et celles du COS qui se tiendront le 8 décembre 2022. C'est un grand moment de mobilisation qui peut vous permettre d'être fortement représentés pour vous défendre. N'oubliez pas de voter par correspondance. Chaque voix compte. Protège toi, syndique toi ! Ton employeur aussi est syndiqué !

Notre bilan

Durant cette mandature, nous n'avons eu de cesse de **vous accompagner et de vous soutenir**. Nous avons porté une **vingtaine de dossiers** allant de la simple aide à la **rédaction d'un courrier** à la nécessaire rencontre des décideurs hiérarchiques pour **dénouer vos problématiques**. Dans chaque cas, nous avons tenté la **médiation avant d'enclencher d'autres procédures plus longues**. Vous avez pu être **entendues et écoutées** au plus près de vos préoccupations. C'est pourquoi, nous avons organisé périodiquement **des rencontres en visio**, vous permettant ainsi de vous libérer plus facilement. **Vous vous en êtes saisis. Votre assiduité en est le témoignage**. Ces rencontres sont un lieu **d'information et d'échanges avec vos collègues sur vos pratiques et vos difficultés**. Nous avons pu vous faire bénéficier de la **protection fonctionnelle comme tout agent du Département** quand vous étiez victime d'une Information Préoccupante.

Votre adhésion vous assure également une protection juridique que nous activons quand toutes les autres voies ont pu être explorées. Nous vous orientons vers un **cabinet d'avocat** avec lequel nous avons conventionné et qui **connaît bien votre métier**. Il vous permet **d'être représentées devant la justice** avec des dossiers juridiquement solides. Nous avons soutenu le **projet ORPE** qui n'est malheureusement toujours pas opérationnel. **Nos interventions en Comité Technique** ont permis que soient revues les **propositions** faites par l'administration sur les **indemnités d'entretien, l'augmentation de votre salaire, la prise en compte de l'inflation**. Nous avons travaillé sur **une procédure des mises en cause en accueil familial** dont maintenant s'inspirent les propositions de l'administration. **Le Colibri, votre journal**, vous a tenu régulièrement **informés**. Vous pouvez le consulter sur notre site FSU.

Dans ce numéro :

Élections pro

Élections COS

Nos propositions

LE COLIBRI



**Elections pro 8 décembre 2022 :
La commission Consultative Paritaire**

La FSU Territoriale a toujours voulu privilégier le respect et l'humain avant toute autre considération. Elle a su, lors de cette mandature, **défendre les agents les plus précaires** et le service rendu au public. Nos équipes se sont (et continueront) **toujours mobilisées en intervenant auprès de l'administration et/ou des élus** pour défendre de manière **individuelle ou collective** : les personnels impactés par la problématique du **renouvellement de contrat et/ou des conditions de rétribution**.

Par ailleurs, pour **les Assistants Familiaux**, nous nous sommes engagés auprès d'eux **pour veiller à de bonnes conditions d'accueil de l'enfant et/ou aux bonnes conditions d'exercice des missions!**

Au-delà des **prérogatives de la CCP** qui est amenée à traiter la situation des agents non titulaires et des assistants familiaux, **la FSU Territoriale est présente au quotidien et au plus près des agents**, dans une démarche qui repose sur une dynamique de confrontation constructive !

A quoi servent les instances paritaires ?

Le Colibri va tenter de **répondre** à vos différentes interrogations :

2018-2022, ce qui change...

Création des Comités Sociaux Territoriaux (ils reprennent les prérogatives du Comité Technique : réorganisation des services, fiches de postes, régime indemnitaire, temps de travail, protocoles, plan de formation, etc...).

Suppression des CHSCT et **création d'une formation spécialisée en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail**.

Une CCP (Commission Consultative Paritaire) unique pour les **contractuels** des catégories A, B, C et les **Assistants Familiales et Maternelles** qui travaillent pour une collectivité locale.

Et ce qui ne change pas :

Un scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle, les listes étant, à l'instar du COS, présentées par les organisations syndicales représentatives.

Les listes doivent comporter **un nombre de femmes et d'hommes correspondant aux parts respectives de femmes et d'hommes représentés au sein de l'instance concernée** (ce nombre est calculé sur l'ensemble des candidats inscrits sur la liste).

Petite pique de rappel :

Lors de sa création en 2018, la FSU Territoriale avait dû, en quelques mois, constituer des listes dans quasiment chaque instance et obtenu **un résultat qui allait au-delà de nos espérances** Première organisation en C et B et 3^{ème} en A sur six organisations. Aujourd'hui, **nous pouvons défendre un bilan et des résultats**, grâce à nos contributions. Rappelons tout de même qu'en Comité Technique, il nous avait manqué deux voix pour être devant une autre organisation syndicale alors que trois bulletins où apparaissait le logo FSU, avaient été réputés nuls ! **D'où l'important de voter car la différence peut se jouer à très peu ! Alors, pour pouvoir peser davantage sur les négociations à venir, on compte sur vous !**

Élections COS du 8 décembre

Depuis presque 5 ans, j'œuvre en tant que Trésorière du COS. Depuis plus d'un an, nous avons également constitué au sein de la FSU, un groupe de travail autour des questions du COS, pour développer des axes de réflexion donnant lieu à des publications que vous pouvez retrouver sur le site de la FSU. En tant que trésorière, je peux défendre un bilan. Notamment :

Mise en place du site internet, Paiement par carte bancaire, Déploiement et portage de la territorialisation, Multiplication de l'offre voyages, locations, colonies et sorties Plus grand choix de prestations bien être, loisirs, parcs Augmentation du crédit chèque culture sur l'année 2020, proposition de cartes numériques en 2022, Élargissement des horaires d'ouverture de la billetterie, Participation assidue et constante aux groupes de travail et vigilance comptable, Ecoute attentive, réponses personnalisées.

Ainsi, durant toute cette mandature, j'ai été constante dans mon souci de bien gérer le COS. Vous avez pu me rencontrer régulièrement sur les territoires lors des passages de remises de chèques culture, ou autres dispenses d'informations.

De plus, nous vous avons demandé votre avis en remplissant un questionnaire lors de nos Heures d'Informations Mensuelles et diverses rencontres.

Le croisement et la synthèse de tous ces éléments, nous a

permis de faire les propositions suivantes qui tiennent compte de vos contraintes professionnelles et, pour la plupart, de vos petits revenus :

Optimiser la gestion administrative du COS, l'aide à l'outil internet et son fonctionnement avec des moyens dédiés, Mise en place d'alertes en direction des adhérents pour une meilleure interaction et réactivité sur les différentes prestations et suivis de dossiers, Opérationnalité du paiement par carte bancaire sur le site COS, Ancrer la territorialisation en la déployant sur un plus grand nombre de sites, Réactualisation de la grille des quotients familiaux pour permettre à un plus grand nombre d'agents de bénéficier des prestations proposées, Bénéfice des prestations COS avec un abattement dédié pour les enfants en famille d'accueil, Billetterie (cinéma, parcs, loisirs...) à un tarif plus attractif pour un COS émancipateur, pourvoyeur de culture, Augmentation significative du budget alloué, au regard de l'augmentation de la masse salariale permettant notamment le maintien de prestations majorées à 100% pour les retraités pendant 3 ans et préservant ainsi ce lien intergénérationnel, Tarifs préférentiels avec tous les organismes subventionnés par le Département, Examen des prestations COS (voyages, colonies, sorties...) plus soucieux de l'empreinte carbone

Nous organisons une 8ème rencontre interprofessionnelle le 21 novembre à 10h. Nous souhaiterions vous y associer tous, ouvrir cette réunion à l'ensemble de la profession. Un lien teams vous sera envoyé pour que vous puissiez y participer.

La trésorière COS

Nos propositions

Il y a presque 3 ans, la FSU accueillait dans ses rangs la plus grande coordination d'Assistants Familiaux.

Depuis, la FSU accompagne, informe, défend les collègues pour qu'ils soient reconnus comme des agents à part entière de la collectivité : **15 numéros du Colibri, plus de 20 dossiers défendus, bénéficie de la protection fonctionnelle gérée directement par la DRH, protection juridique, valorisation salariale et sujétions obtenues en Comité Technique.**

Nous sommes force de proposition mais capable de nous opposer dans le travail mené autour du Projet d'Administration Départementale.

Nous vous protégerons dans la nouvelle architecture territoriale proposée, qui vous inquiète, et vous fera directement répondre au territoire.

Nous portons le projet de la création d'une équipe de volante pour les assistants familiaux. Elle assurerait des relais ponctuels et de quelques heures pour vous permettre d'honorer les nombreux rendez-vous

générés par l'accueil de plusieurs enfants. De même, si vous êtes souffrants, elle pourrait vous soulager sur la journée, sans que le service n'ait à trouver des familles relais pour les enfants accueillis.

Nous plaillons pour le retour des enfants accueillis dans la famille d'accueil initiale lorsqu'une IP est classée sans suite afin de « remettre un peu d'humanité » dans le parcours déjà chaotique de ces enfants. Nous voulons comme le stipule la loi TAQUET que chaque enfant soit entendu par le juge sur son souhait de lieu d'accueil.

Nous serons attentif à la valorisation de vos salaires correspondante à l'inflation. Nous souhaitons que la cellule ORPE puisse fonctionner afin de mieux répondre à vos attentes et aux besoins des enfants.

Vous êtes mal compris et souvent isolés dans vos fonctions. La FSU vous propose un lieu d'échange et d'information régulier.

Nous comptons sur vous pour porter votre projet et vous défendre.

Eliane MANQUAT
Assistante Familiale
Représentante du personnel
06 30 79 50 39

Corinne LAMI
Référente ASSFAM
Représentante du personnel
Trésorière COS
06 71 71 95 27

Je souhaite prendre contact avec un délégué de la FSU 33 (SNUTER33 FSU)

05 56 99 35 17 / fsusnuter33@gironde.fr

Je souhaite adhérer à la FSU

NomPrénom.....

Direction Service.....

Adresse Mail.....

Téléphone